Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France

Unis pour partager et innover

NOVEMBRE 2026

FLASH INFOS



ÉDITO

Après le séminaire du Conseil d'Administration de l'AAMF en septembre dernier et les annonces gouvernementales donnant des perspectives plus précises pour les Certificat de Production de Biogaz (CPB), nous sommes enfin en mesure de dessiner un plan d'action qui accompagne le développement de la filière et qui défende mieux vos projets.

Que quasiment chacun d'entre vous ait compris qu'il faille désormais adhérer aux deux échelons est remarquable, et je vous en remercie. L'essor des associations régionales doit permettre de renforcer les échanges et de mieux répondre aux réalités du terrain ainsi qu'à la diversité des situations. L'association nationale va être à l'écoute et œuvrer au partage de vos réalités.

L'association va devoir ouvrir ses travaux et sa réflexion à d'autres acteurs pour développer des solutions, ne pas se limiter à réagir mais réellement construire autour des agriculteurs méthaniseurs un écosystème qui leur permette de s'engager.

La complexité juridique et réglementaire, le simple fait que désormais il n'y a plus de tarif d'achat, exige que nous nous dotions de moyens supplémentaires pour bâtir des projets dont les fondamentaux doivent être forts. Nous allons nous pencher sur les méandres du raccordement au réseau gaz, des mécanismes de financement et de la valeur du biogaz. Ceci est vrai pour les cogénérateurs, comme pour les premiers injecteurs et désormais ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Enfin, vous êtes nombreux à développer ou imaginer d'autres valorisations que le biogaz. L'association a fait le choix d'en faire le panorama et de mieux vous accompagner. Les difficultés du BioGNV par exemple font que nous devons rester humbles sans nous priver d'étudier les possibilités de nos territoires, de nos évents et de nos exploitations agricoles.

Jean-François DELAITRE, Président de l'AAMF

Prise de parole de nos adhérents

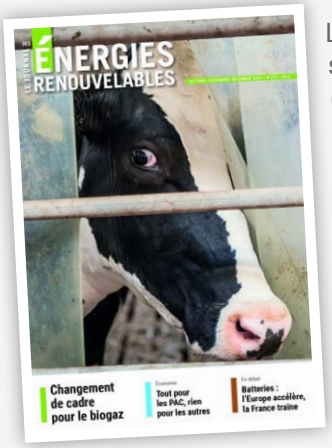

Le Figaro a rédigé un article sur l'actualité de la filière et donne la parole à Jean-Marc Onno, qui rappelle que la méthanisation est une activité qui soutient avant tout les exploitations agricoles auxquelles elle est adossée. Lire l'article ici.

Le journal des énergies renouvelables consacre une belle partie de son édition d'octobre au biogaz. Plusieurs membres de l'AAMF y prennent la parole et l'édito est rédigé par Jean-François Delaitre. Lire l'édito ici.

Projet méthanisation réalise un interview de Christophe Rousseau sur le sujet du stockage du digestat. Lire l'article ici.

L'Assemblée générale de l'AAMF et les rencontres nationales des agriculteurs méthaniseurs de France se tiendront les 24 et 25 mars 2027

Et cette année, direction la région Centre pour une édition organisée avec Métha Agri Centre. Evénement incontournable pour l'AAMF, les associations régionales et les adhérents, il permet de se réunir, échanger et faire le bilan de l'association.

L'Assemblée générale de l'AAMF est précédée des rencontres nationales, dédiées aux adhérents. Des visites de sites sont également prévues.



Vous pouvez noter la date dans vos agendas, le formulaire d'inscription sera partagé prochainement.

Le château de Chamerolles vous accueillera, à Chilleurs-aux-Bois, tout proche d'Orléans !

RETOUR SUR LA VISITE DU PLATEAU TECHNIQUE DE GRDF

Fin octobre, équipe salariée, administrateurs et adhérents régionaux étaient conviés à la visite du plateau de supervision des gaz verts de GRDF, dont le rôle est d'assister et de dépanner les producteurs de biométhane.

Le fonctionnement est simple et s'appuie sur une équipe technique spécialisée proche des problématiques du terrain.

Dès le 1er appel, le suivi des données et des indicateurs clés permet de cibler le problème et d'envoyer un technicien sur place si besoin. En mobilisant toute une chaîne de professionnels, un temps précieux est gagné : en moyenne, un dysfonctionnement simple est dépanné en moins d'1h. Et la traçabilité des informations renforce l'efficacité du dispositif.

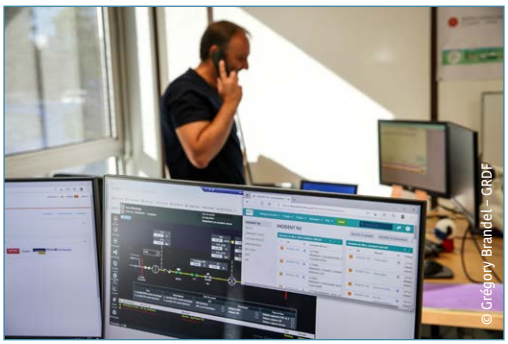

Ce fonctionnement avec des solutions proposées en direct, permet une injection avec le moins de coupures possible.

Depuis le début du projet, l'expérience des régions est sollicitée et le partage de connaissances est de mise, dans l'idée d'associer tous les acteurs susceptibles d'intervenir. L'objectif est de mutualiser les compétences, de créer un support technique 100% au service des agriculteurs.

En 2026, le plateau de supervision GRDF c'est :

- 1 000 appel/mois
- 750 dépannages dont 75% à distance

Nous sommes heureux d'avoir pu le visiter et de comprendre son fonctionnement, dédié aux producteurs de biométhane injectant dans le réseau GRDF.

Ces rencontres sont aussi l'occasion de continuer d'avancer ensemble et de construire une vision commune avec GRDF, qui traduise une volonté de porter collectivement la filière.

PRÉSIDENTIELLE 2027 : six propositions pour l'avenir de la filière méthanisation agricole

À l'approche de l'élection présidentielle, France gaz renouvelables (FGR), dont l'AAMF est membre fondateur, publie dans un livre blanc ses propositions pour faire des gaz renouvelables un pilier de la souveraineté énergétique et agricole française.

À travers ses six propositions, FGR appelle à renforcer la place des gaz renouvelables dans le mix énergétique et à donner à la filière une visibilité sur quinze ans. Ces propositions visent également à sécuriser les mécanismes de financement, à simplifier et stabiliser le cadre réglementaire, à reconnaître la contribution de la méthanisation dans la souveraineté agricole, notamment en facilitant l'installation et la transmission des exploitations, et à renforcer l'ancrage territorial des projets. FGR appelle également à mieux éclairer les choix des consommateurs, grâce à des offres plus lisibles et des contrats de long terme.

La méthanisation agricole occupe une place centrale dans ces propositions, avec la reconnaissance de son rôle dans la diversification des revenus, la transmission des exploitations et la vitalité des territoires. « La méthanisation constitue un levier de résilience particulièrement puissant pour les exploitations », souligne Jean-Marc Onno, vice-président de l'AAMF et coprésident de FGR.



Découvrez le livre blanc de France gaz renouvelables ici.

Appel d'offres biométhane

Le premier appel d'offres biométhane, réservé aux nouvelles installations de moins de 19,5 GWh PCS/an, pourrait ouvrir le 30 novembre 2026, pour une clôture le 14 décembre. Ce calendrier reste prévisionnel et doit encore être confirmé. Cette première période porterait sur un volume de 320 GWh PCS/an, avec un prix plafond de 125 €/MWh PCS, hors primes.

Le projet de cahier des charges prévoit une notation fondée principalement sur le prix (75 points sur 100), complétée par des critères environnementaux (20 points), de financement collectif et d'implantation en ZAER.

Comme indiqué dans notre communication du 15 octobre, l'AAMF reste mobilisée auprès de la DGEC et de la CRE pour que le cahier des charges ne comporte aucune obligation allant au-delà de la réglementation en vigueur.

Le cahier des charges définitif est attendu prochainement. Les porteurs de projets peuvent dès à présent demander leur attestation préfectorale via le formulaire dédié : Accéder au formulaire de demande d'attestation préfectorale

CERTIFICATS DE PRODUCTION DE BIOGAZ : une visibilité jusqu'en 2044 !

Attendu depuis plusieurs mois, l**e décret prolongeant la trajectoire des certificats de production de biogaz (CPB) a enfin été publié au Journal officiel le 9 octobre dernier .**

Il apporte deux avancées majeures pour la filière :

- **Une visibilité jusqu'en 2044,** contre 2028 auparavant, permettant aux porteurs de projets de se projeter sur quinze ans.
- **Des obligations croissantes,** y compris après 2032, malgré la baisse attendue de la consommation de gaz.

Cette publication constitue un signal positif pour le développement de nouvelles unités de méthanisation. **L'AAMF poursuit sa mobilisation pour obtenir l'indexation de la pénalité CPB**, indispensable à la sécurisation des contrats et à la rentabilité des projets.

Consulter le décret sur Légifrance

FERMETURE DU GUICHET TA 2023

La nouvelle baisse du tarif d'achat, appliquée depuis le 1er novembre, rend désormais impossible le financement de nouveaux projets sous tarif d'achat.

LES ÉVÉNEMENTS DU RÉSEAU AAMF

BIOGAZ VALLÉE

La convention d'affaires des gaz renouvelables et bas carbone se tiendra à **Arras** les **24 et 25 novembre 2026**. Les inscriptions sont closes depuis le 3 novembre mais sur demande et seulement pour les exploitants ou porteurs de projet, vous pouvez encore vous inscrire gratuitement.

Au programme :

- Rencontres ciblées (200 places)
- Atelier AMHDF réservé aux agriculteurs (80 places)
- Visite de site (50 places - sous réserve)
- Tables rondes
- Dîner de gala dans la magnifique salle de réception de l'Hôtel de ville d'Arras

Et **nouveau cette année**, l'Association des Méthaniseurs des Hauts de France organise des ateliers le 24 novembre de 9h à 13h30 :

- 8 tables rondes thématiques
- Réparties sur 3 sessions de 35 minutes
- Chaque table sera animée par un expert et un animateur chargé d'encadrer les échanges

Seulement 80 places disponibles, **réservées aux agriculteurs exploitants et porteurs de projets** de méthanisation inscrits à la convention d'affaires. Repas offert le midi (avec bière et food-truck).

Programme

JOURNÉES NATIONALES DES BIODÉCHETS

Les Journées Nationales des Biodéchets, c'est l'événement incontournable pour l'ensemble des professionnels de la filière, qu'ils agissent au niveau de la collecte, du tri ou de la valorisation. L'objectif est de créer des synergies, qui permettent d'accélérer la transition écologique.

L'événement est 100% digital et gratuit, avec des webinaires et des rendez-vous BtoB, autour des enjeux de la valorisation organique. Il est organisé par France Biodéchets, en partenariat avec l'AAMF qui interviendra sur plusieurs webinaires.

Détail du programme à venir.

+ d'infos | formulaire d'inscription

BIO360

Le salon des professionnels de la bioénergie et de la bioéconomie, **Bio 360, revient les 3 et 4 février 2027 à Nantes.** Gratuit sur inscription ou invitation.

Avec plus de 450 exposants venus de 25 pays différents, ce sera l'occasion de rencontrer les acteurs internationaux du secteur et de découvrir des conférences sur des thématiques d'actualité.

Des visites techniques et gratuites sont également organisées la veille du salon, le 2 février, sur inscription. L'AAMF sera présente en tant qu'exposante et animera différentes conférences, dont celle d'ouverture aux côtés de FGR à propos des nouveaux modes de financement.

+ d'infos

EXPOBIOGAZ

Le salon du biogaz et gaz renouvelable se tiendra à nouveau en 2027, **les 2 et 3 juin, à Reims.**

Expobiogaz, c'est 2500 professionnels de la filière des gaz renouvelables, 130 exposants et plus de 1000 participants aux conférences. Toutes les solutions permettant de produire du gaz renouvelable sont à l'honneur, avec une belle part pour la méthanisation. L'AAMF exposera et animera plusieurs conférences, en tant que partenaire de l'événement.

+ d'infos

FOCUS

Gilbert FOND, associé du site de méthanisation Pilat Métha dans la Loire, nous explique comment lui et son équipe ont fait pour développer une offre de bioGNV ancrée dans le tissu local.

■ Peux-tu nous raconter comment le projet de méthanisation est né ?

Nous travaillons ensemble dans une CUMA, il y a 10 ans, pour l'alimentation des vaches. Nous avons créé de bons liens entre une dizaine d'agriculteurs à ce moment-là. De là a débuté la réflexion sur la méthanisation, qui ne pouvait se faire qu'en collectif selon nous. En parallèle, Saint-Etienne métropole organisait des réunions pour parler de la méthanisation en agriculture. Elle avait le souhait de faire émerger un projet territorial. Pilat Métha, l'association, est née. Nous avons commencé à faire des visites sur des sites existants en incluant des élus. Une douzaine d'agriculteurs étaient intéressés par le projet, puis au gré des ajustements, nous avons investi à 5.

■ Peux-tu nous présenter le site et la composition de la ration ?

Parmi les 5 agriculteurs, nous sommes tous en élevage (4 en production laitière et un engraisseur de charolaises). La ration est donc composée de fumier et lisier pour 11 000 tonnes, puis notre association avec VAEDEC (collecte et valorisation de biodéchets) nous apporte également des soupes de biodéchets, issues des ménages principalement.



■ Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?

Au départ, l'aspect CIVE nous posait un problème car nous n'en utilisons pas, du fait de la topographie de notre territoire. Des bureaux d'études ont estimé le projet peu faisable car pas assez sécurisant en termes d'apport. Il était estimé trop fragile par manque d'apport et les CIVE apportent cette sécurité. Nous nous sommes alors associés à VAEDEC pour avoir des soupes de biodéchets à inclure dans notre apport. Tout le monde est gagnant ! Nous avons ensuite dû beaucoup communiquer et travailler avec le parc du Pilat, qui n'était pas très favorable en termes d'impact paysager. Ils ont finalement compris l'intérêt local du projet. Du côté des riverains, c'était plutôt le transport en camion qui était pointé du doigt. Nous avons instauré le dialogue et ajusté cette variable pour que le projet soit pleinement accepté.

■ Pourquoi avoir fait le choix de valoriser le biogaz en BioGNV ?

Avec la mise en place des Zones à Faibles Emissions, la métropole de Saint-Etienne a dû adapter ses flottes de transport en commun et réduire ses émissions. Ils devaient choisir une solution adaptée et nous avons fait un travail d'argumentaire avec l'AAMF afin d'être une partie de cette solution. Nous avons réussi et s'en est suivi le lancement de la construction des stations de bioGNV. Pour être à la hauteur des attentes sur les volumes, nous nous sommes aussi associés avec 2 autres sites de méthanisation. Aujourd'hui, 2 stations sont construites. L'une est en service depuis un an et l'autre va ouvrir d'ici la fin de l'année. Les bus de deux lignes roulent déjà au gaz. Cela représente 31 bus actuellement. La moitié du biogaz produit à Pilat Métha alimente les bus.

■ Comment valorisez-vous cette partie de votre activité ?

Nous avions envie de travailler avec la métropole et de valoriser des déchets produits au plus proche de nos sites. Cela a contribué un discours favorable à l'acceptabilité et qui sert l'économie circulaire. Nous avons aussi un débouché qui est stable, contrairement à la future consommation de gaz. Valoriser notre gaz en carburant est une véritable source complémentaire, qui nous permet de mieux maîtriser la variable consommation. Nous sommes dans le capital des stations. En plus de ça, nous aimerions faire rouler nos camions au gaz aussi. Sans oublier que la circularité est encore renforcée avec l'utilisation du digestat. Ici, il sert à produire une alimentation locale en vente directe ou du lait qui est revendu à une structure locale.

■ Est-ce qu'il y a des coûts, des installations particulières à avoir ?

En dehors de l'investissement dans le capital des stations, nous n'avons pas eu à investir, simplement à ajuster la capacité de production en montant à 97 Nm3 par heure. Nous remercions la métropole de nous avoir fait confiance.

■ Quelles sont vos perspectives d'évolutions ?

Nous avons eu le marché des déchets de la commune de Saint-Etienne, mais nous avons besoin de suffisamment de volume pour équilibrer le projet de déconditionnement et le faire sur place. Nous devons opter pour une ligne spécialisée dans le tri de ce type de biodéchets. Nous réfléchissons encore comment la mettre en place. Nous voulons réaliser aussi sur place notre soupe de biodéchets, d'une grande qualité avec 0 micro plastique, ce qui serait possible avec le déconditionnement sur place. Notre digestat sera ainsi épandu sans porter atteinte à son environnement.

NOM : Gilbert FOND
NOMBRE D'ASSOCIÉS : 5 fermes + VAEDEC au capital
RATION : Lisier, fumier et soupe de biodéchets
PROCESS : infiniment mélangé | **VALORISATION :** injection
CAPACITÉ : 97 Nm³/h | **DIGESTAT :** brut pour 18 000 m³

Vous souhaitez nous partager les spécificités de votre site de méthanisation et apparaître dans le prochain Flash Infos ? Vous pouvez nous envoyer un email à contact@aamf.fr. Nous reviendrons très vite vers vous pour échanger.

POSTE GAZ

Bonnes pratiques et points de vigilance lors de la mise en service d'un poste d'injection biométhane GRDF

Une injection fiable et sécurisée se prépare dès la conception du projet. L'implantation du poste, les raccordements, le génie civil et les réseaux de tuyauterie doivent respecter les prescriptions techniques et réglementaires. Un chantier bien préparé limite les risques de défauts, de fuites et de difficultés d'exploitation.

Plusieurs points méritent une attention particulière : garantir un accès permanent au poste et aux organes de coupure pour les interventions de GRDF, respecter les distances de sécurité et les zones ATEX, anticiper les raccordements électriques et télécoms, et veiller à la qualité de pose des tuyauteries. Ces choix conditionnent la sécurité des personnes, la maintenance et la continuité de l'injection.

L'anticipation est également essentielle pour respecter le calendrier de mise en service. Les travaux, les raccordements et les contrôles doivent être planifiés suffisamment tôt, en coordination avec GRDF, le constructeur et l'installateur de l'épurateur.

Porteurs de projets ou exploitants envisageant un passage de la cogénération à l'injection : appuyez-vous sur les documents


© Kévin Courtay - GRDF

techniques mis à disposition pour préparer votre chantier et sécuriser votre future exploitation.

Pour aller plus loin : consultez le guide sur la pose et l'exploitation des tuyauteries biométhane ainsi que la fiche pratique GRDF sur les postes d'injection V4 dans votre espace adhérents.

PUBLICATION DU SOCLE COMMUN matières fertilisantes et supports de culture (MFSC)

Le socle commun classe les MFSC en quatre catégories (B1, B2, A2, A1), d'exigences croissantes, selon le type d'utilisateur et la sortie ou non du statut de déchet. De nouveaux seuils d'innocuité s'appliqueront, ainsi que des flux. Toutefois, la plupart des digestats resteraient valorisables selon leur mode actuel. Le budget analytique pourra être augmenté au cas par cas.

Les **nouveaux plans d'épandage et Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)** devront être en **conformité dès le 01/01/2027.** Les plans d'épandage en cours **(sauf non-conformité teneurs Eléments Traces Métalliques)** devront être mis en conformité d'ici le 01/01/2029. Pour ceux qui ne seraient pas conformes vis-à-vis des teneurs ETM, les digestats ne seraient plus valorisables mais ce point reste à faire préciser par l'administration. Les AMM en cours restent valables jusqu'à la fin de leur période d'autorisation.

Des questions ? Lisez la fiche conseil sur le sujet ; le cas échéant, contactez laurent.forray@acf.fr

AGENDA & asso régionales

Retrouvez tout l'agenda des régions pour les mois de novembre et de décembre juste en cliquant ici.

SALONS & autres événements

- **24-25 novembre > HAUTS-DE-FRANCE –** 14e Convention d'Affaires Gaz renouvelables et Bas-Carbone à Arras (62) organisée par Biogaz Vallée. Infos ici et inscriptions ici.
- **27 novembre (10h – 12h) > 100% digital –** Webinaire sur le digestat. Comment le valoriser et bien communiquer autour. Inscriptions ici.
- **1-3 décembre > 100 % digital –** Semaine du financement de la méthanisation. Webinaires thématiques et RDV BtoB. Inscriptions ici.
- **7-9 décembre > 100% digital -** Journées Nationales des Biodéchets organisée par France Biodéchets. Inscriptions ici et programme à venir.
- **3-4 février > PAYS DE LA LOIRE –** Bio 360 à Nantes. Infos ici.
- **24 et 25 mars > Assemblée Générale AAMF** et rencontres adhérents en région Centre à proximité d'Orléans. Notez la date dans vos agendas ! Programme et inscriptions à venir.

À DÉCOUVRIR SUR L'ESPACE ADHÉRENTS

Sites en fonctionnement / Digestat
> Guides techniques et fiches conseil :
- Fiche salmonelle

> Réglementaire
- Fiche socle commun MFSC

> Travaux AAMF :
- Résumé enquête digestat AAMF 2026

Sites en fonctionnement / Approvisionnement intrants /
> Autres intrants
- Fiche Adventices en méthanisation

Porteurs de projet / Construction
> GRDF - Pose et exploitation des tuyauteries biométhane *(réglementation, bonnes pratiques et retours d'expérience)*
> GRDF - Fiche outil des postes V4 d'injection biométhane

VOS CONTACTS AAMF

Jean-François Delaitre (Président) : jfdelaitre@aamf.fr
Olivia Ruch (Directrice) : oruch@aamf.fr
Laure Moreau (Assistante de direction) : lmoreau@aamf.fr
Elsa Rouches (Animatrice Technique Agronomie Biomasse) : erouches@aamf.fr
Adrien Dain (Animateur Technique Valorisation Biogaz) : adain@aamf.fr
Maïna Le Roch (Coordinatrice des associations régionales) : maina.leroch@bretagne.chambagri.fr
Priscilia Traverso (Cheffe de projet) : ptraverso@aamf.fr
Marie Huré (Chargée de communication) : mhure@aamf.fr

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
GRDF GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Rédaction : AAMF | **Conception :** Agence iCombrailles - Novembre 2026